

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-MARCEL

ADM-112-2023

FORUM DES ASSOCIATIONS

RÈGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT
Allée Thirode et Place des Droits de l'Homme

Raymond BURDIN, Maire de la Commune de SAINT-MARCEL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2211-1 à L 2213-6,
Vu l'article R 610-5 du Code Pénal,
Vu les dispositions du Code de la Route,
Vu la demande de M. Noël ASSIMON, Responsable des Affaires Culturelles de Saint-Marcel,

Considérant qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des participants au Forum des associations qui se tiendra le 09 septembre 2023 de 11H à 18H dans l'enceinte du parc Jules Verne, sur l'allée Thirode et sur la Place des Droits de l'Homme,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Du vendredi 08 septembre 2023 à 09H00 au samedi 09 septembre 2023 à 22H00, à l'occasion du Forum des associations, le stationnement et la circulation seront interdits Allée Thirode et Place des Droits de l'Homme à Saint-Marcel.

Article 2 : La signalisation réglementaire liée au forum des associations sera mise en place par le centre technique communal.
Le service organisateur de l'événement, en lien avec les services techniques de la commune, devra prendre toutes les dispositions nécessaires afin de rendre la manifestation évoquée, sans risques (météo, plan vigipirate / mise en place de véhicules neutralisant les accès principaux du site...).

Article 3 : Le service de la Police Municipale et Monsieur le Commissaire de Police de la Circonscription de Chalon-sur-Saône, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Dijon dans le délai de deux mois à dater de sa publication.

Fait à Saint-Marcel, le 04 septembre 2023
Le Maire,
Signé : Raymond BURDIN

Pour copie conforme,
Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le
et publié, affiché ou
notifié le
Le Maire
Raymond BURDIN

05 SEP 2023

